

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00456

Numéro SIREN : 789 216 009

Nom ou dénomination : A.C.M. Informatique

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 2263

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.C.M. Informatique
1 rue Léonce Bourliaguet
24800 Thiviers

V/REF :
N/REF : 2012 B 456 / 2019-B-2263

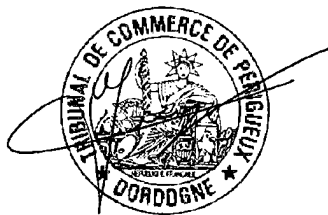
Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 12/07/2019,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2018.

Concernant la société

A.C.M. Informatique
Société par actions simplifiée à associé unique
1 rue Léonce Bourliaguet
24800 Thiviers

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2263 le 17/07/2019
R.C.S. PERIGUEUX 789 216 009 (2012 B 456)

Fait à PERIGUEUX le 17/07/2019,
LE GREFFIER



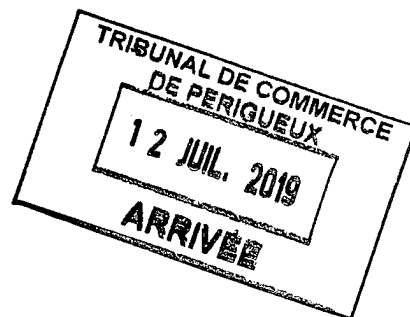


lu et approuvé par le président directeur général Duquenoy
Steven

A.C.M. INFORMATIQUE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 500 Euros

Siège social : 1 Rue Léonce Bourliaguet
24800 THIVIERS



COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018

(du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018)

SOMMAIRE***DOSSIER DE GESTION***

Tableau de bord	1
Soldes intermédiaires de gestion	2
Bilan récapitulatif	3
Capacité d'autofinancement	4
Tableau de financement	5

DOCUMENTS LEGAUX

Attestation	6
Bilan	7
Compte de résultat	9
Annexe aux comptes annuels	

DETAIL DES COMPTES

Détail du bilan	15
Détail du compte de résultat	17

DECLARATION FISCALE

Tableau de bord

	31/12/18	31/12/17	31/12/16
COMPTE DE RESULTAT			
Activité	201 717	191 247	180 211
Marge commerciale	65 468	57 018	54 885
Marge globale	108 706	89 646	80 460
Autres charges et charges externes	36 070	36 961	33 512
Valeur ajoutée	72 636	52 685	46 948
Excédent brut d'exploitation	24 891	26 710	21 249
Amortissements et provisions	8 968	3 161	3 997
Résultat d'exploitation	15 787	23 415	17 273
Résultat financier	-216	198	210
Résultat courant	15 571	23 613	17 483
Résultat net	14 982	23 539	17 211
STRUCTURE FINANCIERE			
Capacité d'autofinancement	23 950	26 700	21 481
Fonds de roulement	60 864	78 925	21 439
Besoin en fonds de roulement	18 909	22 394	9 437
Trésorerie	41 955	56 531	61 078

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/18	%	31/12/17	%	31/12/16	%
Ventes de marchandises	158 479	100,00	158 619	100,00	154 637	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	93 011	58,69	101 601	64,05	99 751	64,51
MARGE COMMERCIALE	65 468	41,31	57 018	35,95	54 885	35,49
Production vendue	43 238	100,00	32 628	100,00	25 574	100,00
MARGE DE PRODUCTION	43 238	100,00	32 628	100,00	25 574	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	201 717	100,00	191 247	100,00	180 211	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	108 706	53,89	89 646	46,87	80 460	44,65
Autres achats et charges externes	36 070	17,88	36 961	19,33	33 512	18,60
VALEUR AJOUTEE	72 636	36,01	52 685	27,55	46 948	26,05
Impôts, taxes et verst assimilés	1 481	0,73	253	0,13	245	0,14
Charges de personnel	46 264	22,94	25 722	13,45	25 454	14,12
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	24 891	12,34	26 710	13,97	21 249	11,79
Autres produits	172	0,09	17	0,01	34	0,02
Dot. amortissements et provisions	8 968	4,45	3 161	1,65	3 997	2,22
Autres charges	309	0,15	152	0,08	12	0,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 787	7,83	23 415	12,24	17 273	9,59
Produits financiers	192	0,10	198	0,10	210	0,12
Charges financières	408	0,20				
RESULTAT COURANT AVANT IMP	15 571	7,72	23 613	12,35	17 483	9,70
Produits exceptionnels					4 500	2,50
Charges exceptionnelles					4 772	2,65
Résultat exceptionnel					-272	-0,15
Impôts sur les bénéfices	589	0,29	74	0,04		
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 982	7,43	23 539	12,31	17 211	9,55

Bilan récapitulatif

	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
BILAN ACTIF						
ACTIF IMMOBILISE	38 775	33,52	5 264	5,77	7 225	8,12
Immobilisations corporelles	36 915		3 864		5 825	
Immobilisations financières	1 860		1 400			
ACTIF CIRCULANT	72 308	62,51	80 630	88,42	74 045	83,18
Stocks et En-cours	13 481		14 777		10 466	
Clients	15 102		6 877		501	
Autres créances	1 771		2 445		2 000	
Valeurs mobilières de placement	12 002		12 002			
Disponibilités	29 953		44 529		49 076	
COMPTES DE REGULARISATION	4 585	3,96	5 291	5,80	7 752	8,71
Charges constatées d'avance	4 585		5 291			
TOTAL	115 668	100,00	91 185	100,00	89 022	100,00

	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
BILAN PASSIF						
RESSOURCES PROPRES	76 171	65,85	84 189	92,33	77 740	87,33
Capital	500		500			
Réserves	58 485		57 947		57 735	
Résultat de l'exercice	14 982		23 539			
Comptes courants d'associés	2 203		2 203		2 293	
PROVISIONS RISQUES & CHARGES						
EMPRUNTS	23 468	20,29				
DETTES	16 029	13,86	6 996	7,67	11 282	12,67
Fournisseurs	8 490		1 578			
Dettes fiscales & sociales	7 540		5 418			
COMPTES DE REGULARISATION						
TOTAL	115 668	100,00	91 185	100,00	89 022	100,00

Capacité d'autofinancement

	31/12/18	31/12/17	31/12/16
Excédent Brut d'Exploitation	24 891	26 710	21 249
Résultat d'exploitation	15 787	23 415	17 273
Résultat courant	15 571	23 613	17 483
RESULTAT NET	14 982	23 539	17 211
+ Dotations amortissements & provisions	8 968	3 161	3 997
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	23 950	26 700	21 481

Tableau de financement

	Ressources Dégagements	Emplois Besoins
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	23 950	
Autofinancement disponible	23 950	
Nouveaux emprunts	28 000	
Total des ressources	51 950	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		23 000
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		42 479
Remboursement d'emprunts		4 532
Total des emplois		70 011
Variation du fonds de roulement net global		18 061
Variation des actifs		
Stock et en-cours	1 296	
Comptes clients, comptes rattachés		8 225
Autres créances	674	
Comptes de régularisation	706	
Variation des dettes		
Fournisseurs, comptes rattachés	6 912	
Dettes fiscales et sociales	2 121	
Dégagement net de fonds de roulement	3 485	
Variation de la trésorerie active	14 576	
Variation nette de trésorerie	14 576	
Variation du fonds de roulement net global	18 061	

Attestation

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SASU A.C.M.Informatique, pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	115 668,35
Chiffre d'affaires	201 716,51
Résultat net comptable (Bénéfice)	14 981,93

Fait à Thiviers
Le 23 avril 2019

Sylvie BOSREDON COUNIL
Expert comptable



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	6 246	6 246		
Autres immobilisations corporelles	48 830	11 915	36 915	3 864
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	1 860		1 860	1 400
ACTIF IMMOBILISE	56 936	18 160	38 775	5 264
Stocks				
Marchandises	13 481		13 481	14 777
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 102		15 102	6 877
Fournisseurs débiteurs	48		48	
Etat, Impôts sur les bénéfices	490		490	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 233		1 233	2 445
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 002		12 002	12 002
Disponibilités	29 953		29 953	44 529
Charges constatées d'avance	4 585		4 585	5 291
ACTIF CIRCULANT	76 893		76 893	85 921
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	133 829	18 160	115 668	91 185

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	500	500
Réserve légale	50	50
Autres réserves	57 685	57 685
Report à nouveau	750	211
Résultat de l'exercice	14 982	23 539
CAPITAUX PROPRES	73 967	81 985
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts	23 468	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 203	2 203
Dettes fournisseurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 490	1 578
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	3 072	
Organismes sociaux	3 399	2 870
Etat, Impôts sur les bénéfices		74
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 069	2 256
Autres dettes fiscales et sociales		219
DETTES	41 701	9 199
TOTAL PASSIF	115 668	91 185

Compte de résultat

	31/12/18	31/12/17
PRODUITS		
Ventes de marchandises	158 479	158 619
Production vendue	43 238	32 628
Autres produits	172	17
Total	201 889	191 264
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	91 715	105 911
Variation de stock (m/ses)	1 296	-4 311
Autres achats & charges externes	36 070	36 961
Total	129 081	138 561
MARGE SUR M/SES & MAT	72 808	52 702
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	1 481	253
Salaires et Traitements	36 724	17 764
Charges sociales	9 540	7 959
Amortissements et provisions	8 968	3 161
Autres charges	309	152
Total	57 021	29 288
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 787	23 415
Produits financiers	192	198
Charges financières	408	
Résultat financier	-216	198
RESULTAT COURANT	15 571	23 613
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	589	74
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 982	23 539

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.C.M.Informatique

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 115 668 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 982 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Notes au bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 246			6 246
– Installations générales, agencements aménagement divers	3 998	4 029		8 027
– Matériel de transport		37 990		37 990
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 813			2 813
Immobilisations corporelles	13 057	42 019		55 076
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 400	460		1 860
Immobilisations financières	1 400	460		1 860
ACTIF IMMOBILISE	14 457	42 479		56 936

Tableau des amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 246			6 246
– Installations générales, agencements aménagement divers	1 173	1 196		2 369
– Matériel de transport		6 733		6 733
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 774	1 039		2 813
Immobilisations corporelles	9 193	8 968		18 160
ACTIF IMMOBILISE	9 193	8 968		18 160

Notes au bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 860		1 860
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 102	15 102	
Autres	1 771	1 771	
Charges constatées d'avance	4 585	4 585	
TOTAL	23 318	21 458	1 860

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	5,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	5,00

Notes au bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	23 468	5 508	17 960	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 490	8 490		
Dettes fiscales et sociales	7 540	7 540		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 203	2 203		
Produits constatés d'avance				
Total	41 701	23 741	17 960	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	28 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	4 532			

Détail Produits et Charges

Détail des Produits à recevoir

	31/12/18	31/12/17
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		

Détail des Charges constatées d'avance

	31/12/18	31/12/17
486000 – Charges constatées d'avance	4 585	5 291
Charges constatées d'avance	4 585	5 291
Total général	4 585	5 291

Détail des Charges à payer

	31/12/18	31/12/17
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	107	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107	
428200 – Prov. congés payés	760	
438200 – Prov. charges s/congés payés	228	
438600 – Cot. sociales – Charges à payer	508	
448600 – Etat – autres charges à payer		219
Dettes fiscales et sociales	1 496	219
Autres dettes		
Total général	1 603	219

Détail des Produits constatés d'avance

	31/12/18	31/12/17
Produits constatés d'avance		
Total général		

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
215400 – Matériel et outillage	6 245,83		6 245,83	6 245,83
281540 – Amort. matériel et outillage		6 245,83	-6 245,83	-6 245,83
Installations techniques, matériel et outilla	6 245,83	6 245,83		
218100 – Installations, agencements, aménag.	8 026,71		8 026,71	3 997,83
218200 – Matériel de transport	37 990,00		37 990,00	
218300 – Matériel de bureau	2 813,00		2 813,00	2 813,00
281810 – Amortis. installations, aménagem.		2 368,96	-2 368,96	-1 173,22
281820 – Amortis. matériel de transport		6 732,67	-6 732,67	
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		2 813,00	-2 813,00	-1 773,75
Autres immobilisations corporelles	48 829,71	11 914,63	36 915,08	3 863,86
Immobilisations financières				
275000 – Dépôts et cautionnements	1 860,00		1 860,00	1 400,00
Autres immobilisations financières	1 860,00		1 860,00	1 400,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	56 935,54	18 160,46	38 775,08	5 263,86
Stocks				
370000 – Stock de marchandises	13 480,91		13 480,91	14 776,86
Marchandises	13 480,91		13 480,91	14 776,86
Créances				
411000 – Clients	15 102,00		15 102,00	6 877,41
Clients et comptes rattachés	15 102,00		15 102,00	6 877,41
401000 – Fournisseurs	47,88		47,88	
Fournisseurs débiteurs	47,88		47,88	
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	490,00		490,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	490,00		490,00	
445660 – TVA déductible s/biens et services	1 217,93		1 217,93	2 445,01
445720 – TVA collectée 20 %	14,76		14,76	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 232,69		1 232,69	2 445,01
Divers				
503000 – Parts sociales Banque Populaire	12 002,00		12 002,00	12 002,00
Valeurs mobilières de placement	12 002,00		12 002,00	12 002,00
512100 – Banque Populaire	29 139,99		29 139,99	44 030,98
530000 – Caisse	812,80		812,80	497,55
Disponibilités	29 952,79		29 952,79	44 528,53
486000 – Charges constatées d'avance	4 585,00		4 585,00	5 291,00
Charges constatées d'avance	4 585,00		4 585,00	5 291,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	76 893,27		76 893,27	85 920,81
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	133 828,81	18 160,46	115 668,35	91 184,67

Détail du bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
101300 – Capital social	500,00	500,00
Capital social ou individuel	500,00	500,00
106100 – Réserve légale	50,00	50,00
Réserve légale	50,00	50,00
106800 – Autres réserves	57 685,31	57 685,31
Autres réserves	57 685,31	57 685,31
110000 – Report à nouveau (solde créditeur)	750,01	211,21
Report à nouveau	750,01	211,21
Résultat de l'exercice	14 981,93	23 538,80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	73 967,25	81 985,32
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164110 – Emprunt BPC 28.000 €	23 468,32	
Emprunts	23 468,32	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	23 468,32	
455100 – C/C Steven DUQUENOY	2 203,47	2 203,47
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 203,47	2 203,47
401000 – Fournisseurs	8 382,89	1 577,50
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	106,80	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 489,69	1 577,50
421000 – Personnel – Rémunérations dues	2 311,62	
428200 – Prov. congés payés	760,00	
Personnel	3 071,62	
431000 – Urssaf	1 056,00	2 091,00
437320 – Reunica	1 113,18	662,31
437330 – Ag2r prévoyance	158,25	111,48
437340 – Mutuelle AXA	335,76	4,89
438200 – Prov. charges s/congés payés	228,00	
438600 – Cot. sociales – Charges à payer	507,81	
Organismes sociaux	3 399,00	2 869,68
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices		74,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		74,00
445510 – TVA à décaisser	1 069,00	2 256,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 069,00	2 256,00
448600 – Etat – autres charges à payer		218,70
Autres dettes fiscales et sociales		218,70
Dettes fiscales et sociales	7 539,62	5 418,38
TOTAL DETTES	41 701,10	9 199,35
TOTAL PASSIF	115 668,35	91 184,67

Détail du compte de résultat

	31/12/18	%	31/12/17	%
PRODUITS				
707000 – Ventes de marchandises	158 166,34	78,41	158 007,20	82,62
707920 – Ventes de marchandises (intracom)	312,50	0,15	611,61	0,32
Ventes de marchandises	158 478,84	78,57	158 618,81	82,94
706000 – Prestations de services	43 237,67	21,43	32 627,71	17,06
Production vendue	43 237,67	21,43	32 627,71	17,06
758000 – Produits divers gestion courante	171,99	0,09	17,25	0,01
Autres produits	171,99	0,09	17,25	0,01
Total	201 888,50	100,09	191 263,77	100,01
CONSOMMATION M/SES & MAT				
607000 – Achats de marchandises	91 714,88	45,47	105 911,12	55,38
Achats de marchandises	91 714,88	45,47	105 911,12	55,38
603700 – Variat. stock marchandises	1 295,95	0,64	-4 310,51	-2,25
Variation de stock (m/ses)	1 295,95	0,64	-4 310,51	-2,25
606110 – Electricité	870,13	0,43	882,31	0,46
606120 – Eau	120,66	0,06	417,00	0,22
606140 – Carburant	3 021,16	1,50	1 871,45	0,98
606300 – Petit équipement	2 374,35	1,18	1 975,28	1,03
606400 – Fournitures administratives	155,71	0,08	164,86	0,09
612220 – Redevances crédit-bail mat. transp.	2 545,00	1,26	3 275,00	1,71
613200 – Locations immobilières	9 600,00	4,76	9 600,00	5,02
613400 – Location alarme	478,80	0,24	478,80	0,25
613500 – Locations mobilières	239,40	0,12	239,40	0,13
614000 – Charges locatives	212,40	0,11		
615200 – Entretien immobilier	523,51	0,26	1 686,67	0,88
615520 – Entretien véhicule	557,20	0,28	1 196,57	0,63
616100 – Assurances multirisques	1 126,00	0,56	1 099,00	0,57
616300 – Assurance véhicule	1 411,17	0,70	863,61	0,45
618500 – Frais de formation			499,99	0,26
622600 – Honoraires comptables	3 800,00	1,88	3 360,00	1,76
622700 – Frais d'actes et contentieux	146,70	0,07	42,83	0,02
623100 – Publicité	2 877,61	1,43	4 245,84	2,22
623110 – Site internet	1 800,00	0,89	1 800,00	0,94
623800 – Divers (pourboires, dons courants)			100,00	0,05
625100 – Frais de déplacement	71,43	0,04		
625700 – Réceptions	324,07	0,16	334,58	0,17
626100 – Frais postaux	343,37	0,17	304,31	0,16
626200 – Téléphone et internet	1 396,45	0,69	1 318,36	0,69
627200 – Frais sur emprunts	686,20	0,34		
627500 – Frais bancaires	961,45	0,48	834,45	0,44
627800 – Frais de C.B.	427,13	0,21	370,56	0,19
Autres achats & charges externes	36 069,90	17,88	36 960,87	19,33
Total	129 080,73	63,99	138 561,48	72,45
MARGE SUR M/SES & MAT	72 807,77	36,09	52 702,29	27,56
CHARGES				
633300 – Formation continue	262,81	0,13	97,70	0,05
633500 – Taxe d'apprentissage	245,00	0,12	121,00	0,06

Détail du compte de résultat

	31/12/18	%	31/12/17	%
635110 – Cotisation foncière des entreprises	436,00	0,22	34,00	0,02
635400 – Impôts et taxes divers	536,76	0,27		
Impôts, taxes et vers. assim.	1 480,57	0,73	252,70	0,13
641000 – Rémunération du personnel	17 982,00	8,91		
641100 – Rémunération du président	17 982,00	8,91	17 763,60	9,29
641200 – Prov. congés payés	760,00	0,38		
Salaires et Traitements	36 724,00	18,21	17 763,60	9,29
645100 – Cotisations à l'Urssaf	6 506,27	3,23	5 469,38	2,86
645320 – Cotisations retraite	2 691,24	1,33	1 608,60	0,84
645330 – Cotisations prévoyance	472,92	0,23	366,84	0,19
645340 – Cotisations mutuelle	648,34	0,32	513,86	0,27
645820 – Prov. charges s/congés payés	228,00	0,11		
647500 – Médecine du travail et pharmacie	72,15	0,04		
649000 – Crédit impôt compétitivité emploi	-1 079,00	-0,53		
Charges sociales	9 539,92	4,73	7 958,68	4,16
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	8 967,66	4,45	3 160,80	1,65
Amortissements et provisions	8 967,66	4,45	3 160,80	1,65
654000 – Pertes s/créances irrécouvrables	140,00	0,07		
658000 – Charges diverses gestion courante	168,80	0,08	151,74	0,08
Autres charges	308,80	0,15	151,74	0,08
Total	57 020,95	28,27	29 287,52	15,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 786,82	7,83	23 414,77	12,24
768000 – Autres produits financiers	192,03	0,10	198,03	0,10
Produits financiers	192,03	0,10	198,03	0,10
661100 – Intérêts des emprunts	407,92	0,20		
Charges financières	407,92	0,20		
Résultat financier	-215,89	-0,11	198,03	0,10
RESULTAT COURANT	15 570,93	7,72	23 612,80	12,35
Résultat exceptionnel				
695000 – Impôts sur les bénéfices	589,00	0,29	74,00	0,04
Impôts sur les bénéfices	589,00	0,29	74,00	0,04
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 981,93	7,43	23 538,80	12,31

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SASU A.C.M.Informatique					
SIRET		7 8 9 2 1 6 0 0 9 0 0 0 1 7			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
1 Rue Leonce Bourliaguet					
24800 THIVIERS					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	
		Bénéfice imposable à 15 %	3 925	Déficit	0
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité ☐	
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐	Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	10 567	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable : EURL CABINET BOSREDON					
1 Place de la République 24800 THIVIERS					
Tél : 05 53 55 31 31					
- du conseil :					
Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
- N° d'agrément :					

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les JADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	35 964	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SASU A.C.M. Informatique										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 1 Rue Leonce Bourliaguet 24800 THIVIERS													
Numéro SIRET* 7 8 9 2 1 6 0 0 9 0 0 0 1 7													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12							
Exercice N clos le 31/12/2018													
ACTIF													
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012						
			Autres*		014		016						
	Immobilisations corporelles*		028	55 075	030	18 160	36 915						
	Immobilisations financières* (1)		040	1 860	042		1 860						
	Total I (5)		044	56 935	048	18 160	38 775						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052							
		Marchandises *		060	13 480	062		13 480					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	15 102	070		15 102					
		Autres* (3)		072	1 770	074		1 770					
	Valeurs mobilières de placement		080	12 002	082		12 002						
	Disponibilités		084	29 952	086		29 952						
	Charges constatées d'avance *		092	4 585	094		4 585						
Total II		096	76 893	098		76 893							
Total général (I + II)		110	133 828	112	18 160	115 668							
PASSIF													
										Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*										120	500	
	Écarts de réévaluation										124		
	Réserve légale										126	50	
	Réserves réglementées*										130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)										131	57 685	
	Report à nouveau										134	750	
	Résultat de l'exercice										136	14 981	
	Provisions réglementées										140		
Total I										142	73 967		
Provisions pour risques et charges										Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156	23 468	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*										166	8 489	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)										169	2 203	
	Produits constatés d'avance										174		
Total III										176	41 701		
Total général (I + II + III)										180	115 668		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	17 960					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	42 478					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Détail Produits et Charges

Détail des Produits à recevoir

	31/12/18	31/12/17
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		

Détail des Charges constatées d'avance

	31/12/18	31/12/17
486000 – Charges constatées d'avance	4 585	5 291
Charges constatées d'avance	4 585	5 291
Total général	4 585	5 291

Détail des Charges à payer

	31/12/18	31/12/17
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	107	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107	
428200 – Prov. congés payés	760	
438200 – Prov. charges s/congés payés	228	
438600 – Cot. sociales – Charges à payer	508	
448600 – Etat – autres charges à payer		219
Dettes fiscales et sociales	1 496	219
Autres dettes		
Total général	1 603	219

Détail des Produits constatés d'avance

	31/12/18	31/12/17
Produits constatés d'avance		
Total général		

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
31/12/2018
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*								
		dont export	209	312	210			158 478	
	Production vendue	biens	215		214				
		services*	217		218			43 237	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222				
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230			171	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			201 888	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			91 714	
	Variation de stocks (marchandises)*				236			1 295	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 2 545 – mobilier : – immobilier :)			242			36 069	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	436	244			1 480	
	Rémunérations du personnel*				250			36 724	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			9 539	
	Dotations aux amortissements*				254			8 967	
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262			308	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264			186 101	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	270			15 786	
	Produits exceptionnels			(IV)	280			192	
	Charges financières			(V)	290				
	Charges exceptionnelles	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) : 348)		(VI)	300			407	
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306			589	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310			14 981	
					311				

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2

312 14 981

314

Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			589		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) : 249)			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	10 567
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138	10 567		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	1 079
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352 3 924

354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356					
	Déficits antérieurs reportables : *							360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370 3 924

372

24800 THIVIERS

Divers à déduire

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.M. Informatique

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 245	442		444		446	6 245				
	Installations générales, agencements divers	450	3 997	452	4 028	454		456	8 026				
	Matériel de transport	460		462	37 990	464		466	37 990				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 813	472		474		476	2 813				
Immobilisations financières		480	1 400	482	460	484		486	1 860				
TOTAL		490	14 456	492	42 478	494		496	56 935				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 245	532		534		536	6 245		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 173	542	1 195	544		546	2 368		
	Matériel de transport	550		552	6 732	554		556	6 732		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 773	562	1 039	564		566	2 813		
TOTAL		570	9 192	572	8 967	574		576	18 160		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	②	③	④	Plus ou moins-values					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SASU A.C.M. InformatiqueNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	40 281
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 103
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.M. Informatique

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	2
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	201 716
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	201 716

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	171
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	171

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	91 714
Variation négative des stocks	145	1 295
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	23 206
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	308
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	116 526

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	85 362
-----------------------------	-----------------------------	-----	--------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF)	117	85 362
--	-----	--------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	X																									
Chiffre d'affaires de référence CVAE																	022	201 716										
Effectifs au sens de la CVAE																	023	2										
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																	026											
Période de référence		024	0	1	/	0	1	/	2	0	1	8	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8					
Date de cessation													186															

* Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 7 8 9 2 1 6 0 0 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.C.M. Informatique

ADRESSE (voie) 1 Rue Leonce Bourliaguet

CODE POSTAL 24800 VILLE THIVIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE**2069RCI**

Au titre de l'année N

SASU A.C.M. Informatique
789216009 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	1 079

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	17 982
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 78921600900017
SASU A.C.M. Informatique 1 Rue Leonce Bourliaguet 24800 THIVIERS	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	17 982
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	1 079
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	1 079
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	1 079
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

V-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général				
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13		1 079	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14			
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15		1 079	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16		1 079	
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)				
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17			
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18			
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19			
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20			

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)</i>	21	589
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	490

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du quatre juin deux mille dix neuf

Le 4 juin 2019 à 10h00, au siège social de la société,

L'associé unique et président de la société ACM Informatique, à savoir Monsieur DUQUENOY Steven a décidé de prendre les décisions suivantes :

Décision n° 1 : Approbation des comptes

L'associé unique décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présenté et qui font apparaître un bénéfice de quatorze mille neuf cent quatre vingt deux euros(14982€), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges les dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

Décision n° 2: Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 14981.93 €, de la manière suivante:

- Un résultat de14 981.93 €
- Un montant correspondant au Report à Nouveau créancier de750.01 €
- Des réserves disponibles d'un montant de57 685.31 €
- sur lesquelles est prélevé un montant de1 268.06 €
- Soit une somme distribuable de17 000.00 €
- Une somme de 17 000.00 €

à la distribution de dividende,

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 170.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/17	23 000.00	230.00	23 000.00		0.00	0.00
31/12/16	17 000.00	170.00	17 000.00		0.00	0.00
31/12/15	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00

Décision n° 3: Conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions conclues entre la société et son dirigeant -relevant de l'article L et suivants le code de commerce.

Décisions n° 4 : Pouvoir donné pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise au voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.

L'associé Unique

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Signature 